



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2010

Service producteur : Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (Céreq) – Département des Entrées et Evolutions dans la Vie Active (DEEVA)

Opportunité : avis favorable émis le 26 mars 2012 par la Commission Emploi, qualification et revenus du travail

Réunion du Comité du label du 19 septembre 2012 (formation Ménages)

L'enquête, qui interrogera une cohorte d'individus ayant quitté pour la première fois le système de formation initiale en 2010, s'inscrit dans la continuité du dispositif « Génération » du Céreq mis en place à la fin des années 90 et constitué déjà de cinq cohortes.

Le dispositif Génération 2010 consiste en une série de trois enquêtes à trois, cinq et sept ans après la sortie du système éducatif. Il s'intéresse aux individus sortants de formation initiale en 2010 qui seront interrogés une première fois, au printemps 2013.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion à trois ans des sortants du système éducatif, par niveaux et grands domaines de formation, y compris des indicateurs régionaux de base. Les enquêtes doivent permettre une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités professionnelles et l'examen de la place et du rôle pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

Les apports des enquêtes Génération résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation.

L'enquête Génération 2010 décrira la situation des jeunes vis-à-vis du marché du travail (emploi, chômage, inactivité, reprise d'études) de façon détaillée mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2010 jusqu'à la date de l'enquête.

Des extensions nationales ou régionales sur certaines sous-populations pourront faire l'objet de demandes avec élargissement concomitant de l'échantillon.

L'enquête aura lieu aussi bien en France métropolitaine que dans les DOM y compris Mayotte. Les unités enquêtées seront des individus sortis d'une formation initiale en 2010, d'un établissement d'enseignement quel que soit le domaine ou le niveau de formation. Une base de sondage ad-hoc sera constituée par collecte auprès des établissements de formation des fichiers d'élèves inscrits au cours de l'année scolaire 2009-2010.

La collecte sera réalisée entre avril et juin 2013 par téléphone avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (Cati).

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 20 minutes. Des appariements avec des sources administratives comme le Fichier Historique de Pôle Emploi ou les DADS de l'Insee sont envisagés dans une démarche exploratoire visant à réduire la charge de collecte.

.../...

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (*Bref, Notes Emploi Formation, Quand l'Ecole est finie, RELIEF*) et sur son site internet. Les premières publications (*Bref*) sont prévues à partir de début 2014. Les fichiers anonymisés d'enquête seront transmis au Centre Maurice Halbwachs pour mise à disposition auprès de la communauté des chercheurs.

~~~~~

**Le Comité émet les recommandations suivantes :**

- Le Comité se félicite qu'une extension de l'enquête dans les départements d'Outre-Mer soit menée pour la première fois mais invite le service à être vigilant au moment de l'exploitation et de la diffusion des résultats, compte tenu, notamment, du risque de taux de réponse trop faibles ou de la difficulté à retrouver les personnes à interroger.
- La base de sondage comporte des défauts de couverture importants mais l'enquête présentera des résultats relatifs à l'ensemble des sortants. Le Comité encourage le service à poursuivre tous les efforts entrepris pour augmenter le taux de couverture du champ et améliorer le taux de réponse.
- Une analyse de la pertinence des procédures de calage devra être menée, en vue de leur révision éventuelle, pour une mise en œuvre dans les futures enquêtes « Générations ».
- Concernant le processus d'appariement du fichier Céreq avec le fichier historique des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi, le Comité souligne l'importance de garantir l'anonymat et d'assurer la protection des enquêtés, notamment par la destruction des tables de passage entre identifiants. Cet appariement bénéficiera du bilan des appariements analogues menés sur les enquêtes du dispositif Génération 2004. Une note sur cette opération devrait être adressée au Comité.
- Le questionnaire et la lettre-avis ont fait l'objet d'un certain nombre de remarques qui devront être prises en compte par le service.
- L'accès aux fichiers individuels doit être garanti aux chercheurs, soit via le CASD (Centre d'Accès Sécurisé aux Données) après passage devant le Comité du Secret, soit via le réseau Quetelet (pour des fichiers anonymisés seulement).

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducation Génération 2010.**

**Ce label est valide pour l'année 2013**

Le Président du Comité du label



Jean-Étienne Chapron